



## Renouvellement titre de séjour passeport talent

-----  
Par Eliotex

Bonjour à tous,

Je suis en CDI depuis 6 ans dans la même entreprise, avec un titre de séjour Passeport Talent.

Dépôt du renouvellement : 16 juin 2025 (via ANEF)

Expiration du titre actuel : 5 octobre 2025

Préfecture : Nogent-sur-Marne

Après presque 4 mois, mon dossier apparaît toujours dans l'étape ?Demande déposée? sur l'ANEF.

Je n'ai reçu ni récépissé, ni attestation de prolongation d'instruction, seulement la confirmation de dépôt.

J'ai déjà contacté la préfecture par mail (sans réponse) et informé mon employeur en rappelant l'article L433-3 du CESEDA (maintien des droits quand la demande est déposée dans les délais).

Réponse de mon RH : « Sauf erreur de ma part, seul un récépissé peut servir de preuve officielle pendant cette période ».

Après 6 ans de CDI, j'ai peur de perdre mon travail à cause de ce blocage administratif.

Ma question :

-)Est-ce que certains d'entre vous ont déjà eu un employeur qui a accepté la confirmation de dépôt seule ?

-)Ou faut-il absolument un récépissé / attestation de prolongation pour sécuriser le contrat de travail ?

-)Quoi faire pour obtenir mon titre sachant que la préfecture ne répond ni par mail ni par téléphone et n'accepte pas les personnes sans rendez-vous ?

Merci d'avance pour votre aide et pour vos retours d'expérience.